

**7 Art UP FACTORY
SAS au capital de 100 €
25, rue Georges Clémenceau
94600 Choisy le Roi
917 830 952 RCS CRETEIL**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{er} JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1^{er} juin,
A 11 heures,

Monsieur Haikil MAHOU, demeurant à VILLEJUIF (94800) 3, résidence la Plaine, associé unique de la Société 7 Art UP FACTORY

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modification des statuts
- Pouvoir en vue des formalités

PREMIERE DECISION :

L'associé unique décide de transférer le siège social de CHOISY LE ROI (94600) 25, rue Georges Clémenceau à VILLEJUIF (94800) 3, résidence la Plaine.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à :

3 RESIDENCE LA PLAINE – 94800 VILLEJUIF »

Le reste de l'article est sans changement.

TROISIEME DECISION :

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

MAHOU Haikil